

LE CAHIER DE VACANCES DE FIDEAS CAPITAL

Réchauffement et dérèglement climatiques, la nouvelle norme !

Fideas Capital vous propose des extraits et résumés de sa recherche Finance & Climat pour comprendre depuis vos lieux de vacances les bouleversements climatiques à l'œuvre et le rôle de la finance pour accompagner la transition écologique des entreprises.



N° 4 DANS CE NUMÉRO : « FAUX-SEMBLANTS », QUELQUES IDÉES FAUSSES COURAMMENT VÉHICULÉES



On peut facilement compenser les émissions de CO₂ d'un voyage en avion ? C'est même souvent prévu sur le site de la compagnie aérienne, et le voyage serait ainsi neutre en carbone. **FAUX !**

Les émissions de CO₂ d'un voyage en avion

Un voyage en avion émet beaucoup de CO₂. Le problème n'est pas d'abord les émissions au km, assez comparables entre un avion plein et une voiture thermique avec un seul passager, mais le nombre de km que l'on parcourt, et que de très nombreux touristes parcourent parce que l'avion existe. C'est pourquoi des compagnies aériennes et agences de voyage proposent de « compenser » ces émissions et, miracle, votre voyage deviendrait neutre en carbone !

La compensation

La compensation carbone consiste à soutenir des projets environnementaux favorisant la réduction (efficacité énergétique) ou la séquestration (ex. : reforestation) de la même quantité de CO₂ que celle émise ici par le voyage en avion.

Pourquoi c'est imparfait

On compare, imparfaitement, du CO₂ émis tout de suite et de manière certaine avec une capacité d'absorption de CO₂ potentielle et non certaine, sur le long terme, par des arbres par exemple. Ces projets doivent être suivis dans le temps pour être crédibles, nombre d'entre eux ont été dénoncés comme fantaisistes. Et, si on ajoute les projets de compensation du monde entier, on finit par replanter une très grande partie de la surface de la terre !



Les voitures électriques émettent davantage de CO₂ que les voitures thermiques ? **FAUX !**

Une voiture électrique, ça pollue, c'est la faute aux batteries. Et puis c'est bien en ville quand on roule peu,... Reprenons !

- Tout d'abord, oui, une voiture électrique « pollue »... une voiture thermique aussi. Mais **polluer et émettre du CO₂ sont deux choses différentes**. Les particules fines polluent, mais ce n'est pas d'abord une question de CO₂. Pour les batteries, le point principal tient dans l'extraction du lithium qui pollue, et pourrait, sans doute, moins polluer en appliquant des exigences supplémentaires. L'extraction du pétrole pollue aussi !
- En termes de CO₂ surtout : oui, **la production** d'un véhicule électrique émet plus de CO₂ qu'une voiture thermique. La différence se fait à **l'utilisation**. Plus on fait de km, plus la différence tend à l'avantage du véhicule électrique qui émet très peu de CO₂ par rapport à une voiture thermique. Si vous utilisez votre véhicule strictement en ville et que vous n'effectuez que peu de km, ne roulez pas en électrique pour des raisons de CO₂ !
- Après, plusieurs paramètres jouent : tout d'abord **la taille du véhicule**, l'électrique se défend d'autant mieux qu'il est léger ; ensuite, **les sources d'énergie permettant de produire de l'électricité**. En France, grâce au nucléaire, énergie bas-carbone, l'électrique se défend parfaitement. En Pologne, où le charbon est très employé, il faut rouler bien davantage pour que le véhicule émette moins de CO₂ sur sa durée de vie.
- **En moyenne, un véhicule électrique en Europe émet bien moins de CO₂ qu'un véhicule thermique sur sa durée de vie.** Et les investissements en énergie bas-carbone plaident pour un avantage renforcé de l'électrique dans le temps.

CONTACTEZ-NOUS :

Didier Lorre : dlorre@fideas.fr - 06 74 79 63 56 Christophe Baudry cbaudry@fideas.fr - 06 23 77 36 22



Les terres rares : ce ne sont pas des terres... et elles ne sont pas rares !

- Les terres rares sont souvent présentées comme un argument pour attaquer les voitures électriques et l'écologie. Elles seraient intrinsèquement liées aux innovations écologiques et ultra polluantes. Cette idée est largement fausse.
- **Tout d'abord, les terres rares sont des métaux et ne sont pas rares.** Elles sont largement présentes dans l'écorce terrestre sur l'ensemble de la planète, davantage que des métaux d'usage courant comme le cuivre. Elles sont surtout peu rentables à exploiter et pour les raffiner il faut développer un savoir-faire sur lequel les Chinois ont massivement investi, les Européens étant en retard. Les terres rares regroupent une famille de 17 éléments du tableau de Mendeleïev, dont le cérium (40%), le lanthane (28 %) et le néodyme (18%). Le lithium et le cobalt ne sont pas des terres rares.
- A quoi servent-elles ? En raison de leurs propriétés multiples, **elles sont utilisées dans un grand nombre d'applications industrielles et d'objets d'usage courants** : pierre à briquet, pots catalytiques des voitures thermiques, catalyseurs, poudres de polissage et additifs de verre (pour les lunettes de soleil par exemple), écrans, fibres optiques, pigments et lasers ; et pour les aimants (20% des utilisations des terres rares), car elles permettent des aimants beaucoup plus puissants et donc miniaturisés, utilisés pour les disques durs, les téléphones portables, les IRM et il est vrai certains moteurs de véhicules électriques. **Les terres rares sont donc utilisées partout et pas d'abord dans les produits de l'écologie.**
- **Il n'y a plus de terres rares dans les batteries des véhicules électriques !** En revanche, certains moteurs en contiennent. Mais elles ne sont pas indispensables, comme le montrent certains moteurs qui n'en contiennent plus du tout, au prix d'un alourdissement du véhicule et d'une utilisation plus importante de cuivre et d'aluminium. **Surtout, il y a des terres rares dans tous les véhicules, thermiques comme électriques, dans l'électronique par exemple.**
- **Leur extraction et leur raffinage polluent effectivement.** Mais la question est de savoir si les innovations écologiques auxquelles elles participent permettent d'émettre moins de CO2 au global que les techniques qu'elles remplacent. Et la plupart du temps, la réponse est oui.



Mener une politique écologique en France a un impact sur le climat en France à court terme. FAUX !

Une question mondiale



Hypothèse d'école, l'économie française devient du jour au lendemain neutre en carbone, le pays le plus écologique de la planète ! Si nous étions les seuls dans cette position, le réchauffement en France ne changerait probablement pas du tout. Ce qui importe, c'est la quantité de CO2 dans l'atmosphère. Et il n'y a pas un morceau d'atmosphère français dont dépendrait notre climat à nous !

Un horizon long



Ensuite, les prochaines années sont probablement déjà jouées en termes de climat. Les efforts demandés concernent le temps long, les prochaines décennies, car le CO2 reste dans l'atmosphère pendant des siècles.

Défi des pouvoirs publics français



C'est donc un double problème pour les responsables politiques : demander des efforts ici et maintenant dont les effets sont incertains, ils dépendent aussi des autres pays, et ils ne nous concerneront pas ici et pas maintenant...

Alors, pourquoi agir ?



Parce que c'est un problème mondial, tout le monde doit prendre sa part. Si personne ne fait rien, c'est la cata assurée ! Responsabilité pour les générations futures.

Parce qu'on s'y est engagé (Accords de Paris) et plan européen ; coordination internationale.

Parce que les pays industrialisés ont de facto une responsabilité des émissions de CO2 passées.

Parce qu'en agissant, on peut entraîner d'autres pays à suivre, à commencer par l'Europe.

BONNE FIN DE VACANCES ET BONNE RENTREE A TOUS !

⚠ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ce document est établi par Fideas Capital dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus de l'OPCVM afin de prendre connaissance des risques encourus notamment de perte en capital, de liquidité et de contrepartie. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs, de son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque.